



QUELQUES MOTS DE NOTRE ÉVÊQUE

PUBLICATION: 12 DÉCEMBRE 2007

« AU JARDIN DE DIEU, ÉCLATE L'ÉVANGILE DE LA PAIX »

Dans un magnifique chant de l'Acadie, intitulé « L'hymne à l'espoir », sur des paroles d'Angèle Arsenault et de Lise Aubut, sur une musique d'Édith Butler, nous exprimons l'un des plus beaux rêves de l'humanité: « Un jour, un jour peut-être, nous deviendrons de vrais amis. Je vois déjà que tout s'éclaire du côté de la nuit. L'espoir à nos fenêtres, l'espoir qu'un jour peut-être, le soleil pourra se lever du côté de la liberté. Un jour, un jour peut-être, plus de soldats et plus d'orages, nous n'irons plus jouer -courage- du côté de la peur. Un jour, un jour peut-être, quand nous aurons brisé nos chaînes, je te dirai comment je t'aime du côté de mon coeur. »

RÈGNE DE PAIX

Que de fois au cours de multiples sessions et rencontres, j'ai moi-même chanté cet hymne qui pourrait devenir un hymne national, tant sa densité de sentiments rencontre les aspirations les plus profondes de nos contemporains et contemporaines. « Un jour, un jour peut-être, bien au-delà de notre peine, nous laisserons partir la haine du côté de la pluie. » Et le temps de l'Avent nous prépare à l'avènement final du Règne de Dieu, à ce règne de vie et de sainteté, de justice et de paix, comme nous le rappelait la fête du Christ-Roi.

PAS DE PAIX SANS LE RESPECT DES DROITS HUMAINS

Tout au long de ce cinquième livre que je vous présente et qui s'intitule: « Au jardin de Dieu, éclate l'Évangile de la paix », nous ferons place à ce désir de paix. Mais auparavant, il nous faut prendre le temps de jauger la paix dans nos milieux respectifs. Oui, il est important de bien saisir dans quel état se trouve la paix chez nous. Les uns appelleraient ce nécessaire exercice un « diagnostic » de l'état de santé des droits humains dans nos familles, dans nos milieux de travail et de loisir, et même dans nos lieux de célébrations liturgiques. Si la présence observée des droits humains respectés révèle une haute qualité de vie, l'absence d'un seul droit humain révèle une menace réelle à une paix concrète. Comment parler de paix à un « ventre affamé » ou à un « sans-le-sou » qui circule tout près de nos foyers? Longuement, l'on a parlé de besoins essentiels, mais les avons-nous considérés comme des droits humains fondamentaux? Puissent les premiers chapitres de la première partie, nous aider à voir et apprécier « cette paix » au fil des jours. Quatre simples questions pourraient nous permettre de mieux saisir cette réalité. « Énumérez brièvement des droits individuels qui sont respectés dans votre milieu et par qui? Énumérez des droits collectifs qui sont respectés dans votre

milieu et par qui? Énumérez brièvement des droits individuels qui sont bafoués dans votre milieu et par qui? Énumérez des droits collectifs qui sont bafoués dans votre milieu et par qui? »

AUX ÉCOUTES DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉVANGILE

Dans une deuxième partie, nous tenterons d'être aux écoutes de la voix de l'Église au cours des quelque 125 dernières années, depuis la publication de la première encyclique « sociale » jusqu'aux plus récentes déclarations de S.S. Benoît XVI. Face aux situations changeantes de nos sociétés, les dix papes qui se sont succédé comme pasteurs de l'Église universelle, ont tenu à expliciter l'enseignement social de l'Église. Cette longue réflexion ne s'est pas faite du jour au lendemain. Plusieurs de ces pages ont été écrites au coeur de luttes fratricides et de combats violents, à partir du message que Jésus a révélé au monde, depuis l'annonce séculaire de la venue du Messie jusqu'à la réalisation du grand mystère de la mort et de la résurrection du « Prince de la Paix ». Nous remarquons qu'après les écrits de S.S. Léon XIII, les réflexions de S.S. Jean XXIII et de S.S. Jean-Paul II constituent des phares exceptionnels pour l'humanité d'aujourd'hui. Mais ce riche enseignement de l'Évangile et du Magistère de l'Église il nous importe de le faire connaître, de le diffuser à tous nos frères et soeurs. À travers les vingt et une catéchèses familiales et paroissiales proposées, en mettant l'accent sur la révélation de la paix, nous ferons de brefs commentaires sur les liturgies dominicales du Carême des années A, B et C, selon le lectionnaire actuel. Au fil de ces récits évangéliques, nous découvrirons dans cette troisième partie, une paix qu'il nous importe de célébrer et de transmettre. Nous ferons la découverte que la paix n'est pas seulement une construction humaine, si longue et si riche soit-elle, mais également un don qu'il nous faut accueillir, et plus qu'un don, puisque c'est Dieu-Paix qui vient à nous pour faire route avec nous. L'Emmanuel ressuscité est au coeur de ce jardin qui nous est confié.

SEMAILLES DE PAIX ET DE JUSTICE

Dans une dernière partie intitulée « Une paix semée au fil des heures », nous tenterons d'explicitier les lieux actuels où il est bon de faire des « semailles de justice et de vérité », des « semailles d'amour et de liberté », des « semailles de paix » qui seront bénéfiques aux générations actuelles et à celles de l'avenir. Si des traités de paix ont permis à des groupes et à des nations de franchir des pas de géants d'humanité, combien plus encore, au fil de nos paroles et de nos gestes quotidiens, devenus « artisans de paix » et appelés « fils et filles de Dieu », nous vivrons de plus en plus l'Évangile de la paix! Au jardin de Dieu éclatera la Bonne Nouvelle de la paix. Je désire exprimer toute ma gratitude à Mme Anne Sigier et à toute son équipe pour la confiance qu'elles m'ont à nouveau manifestée en acceptant d'éditer ce cinquième volume.

UN CD SPÉCIAL

En même temps que le lancement de ce livre, il m'est agréable de procéder également au lancement d'un disque compact comprenant quatre chants qu'il m'a été donné de composer au cours des dernières années: le chant « Justice » que mon confrère Rénald Hébert a mis en musique, rappelle l'enseignement franc et sans échappatoire de saint Basile, le chant « Jeunesse de chez nous » que Mathieu Lang a mis en musique à l'été 2006, le chant « Alliance » que mon confrère André Samson a mis en musique et qui pourra accompagner les catéchèses sur la paix, et enfin le chant « Artisan

de paix », que M. Livio Michaud a mis en musique au cours des dernières semaines. Je tiens à remercier M. Sylvio Belliveau, coordonnateur de notre service de pastorale jeunesse, de toutes les démarches qu'il a faites auprès des artistes de « Ode à l'Acadie » à qui je dis une immense gratitude: ils seront les bienvenus au Madawaska pour manger de la bonne tire d'érable!

Au jour de mon ordination épiscopale le 9 janvier 1994, il m'a été donné de recevoir de mes confrères eudistes, des insignes marqués de feuilles d'olivier stylisées, symbole de la paix: mitre, étole et bâton pastoral. Puissent-ils me rappeler toujours le ministère de paix qui m'a été alors confié. Avec Jésus Ressuscité et Notre-Dame-de-la-Paix, je vous redis: « La paix soit avec vous! »

+ François Thibodeau

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston